

Entretien avec Yazid Sabeg – Commissaire à la Diversité et à l'Égalité des Chances, fondateur du COMEDD

Le 26 janvier 2012
Camille Lailly et Philip Polack

Y.Z. : Comment vous êtes venus à moi, qui m'a parlé de vous ?

P.P. : *C'est votre fils, il était dans ma classe en 2^{nde}.*

C.L. : *On voulait vous rencontrer parce que dans le cadre des Mines on a un sujet d'étude qui est la controverse sur les statistiques ethniques et donc naturellement on est remontés jusqu'à vous, puisque vous faites partie du COMEDD et qu'il y a donc eu un projet monté pour les statistiques ethniques. On va commencer par vous demander de résumer peut-être un peu votre parcours personnel, professionnel, familial si ça nous concerne aussi...*

Y.S. : Familial ?

C.L. : *Pourquoi pas (rires)*

Y.S. : On va commencer par le familial. Je suis marié j'ai trois enfants, deux garçons et une fille. D'ailleurs vous en connaissez un.

P.P. : *Les deux en fait.*

Y.S. : L'autre aussi vous le connaissez ?

P.P. : *De vue oui.*

Y.S. : Oui, ils étaient tous les deux à Louis le Grand. Et j'ai une fille, qui est à Henri 4, elle, qui a 14 ans.

C.L. : *Donc, au niveau professionnel, vous êtes...*

Y.S. : Écoutez, moi je suis quelqu'un qui a fait de l'économie. Donc j'ai commencé, j'étais fonctionnaire. J'étais à Datar ?, chez le premier ministre, puis après je suis passée dans l'industrie où je me suis occupé essentiellement nucléaire et pétrolier. Le pétrole j'y suis resté deux trois ans puis je suis passé au nucléaire. Puis après j'ai repris la compagnie ??? dont je suis le président depuis 20 ans, c'est la technologie ??? pour la défense de l'espace et les semi-conducteurs également. Je suis président de ce groupe, qui est intermédiaire, avec ??? salariés.

C.L. : *Et donc en politique, vous avez commencé avec le ...*

Y.S. : Je ne suis pas vraiment un homme politique moi. Si vous lisez le Monde il y a eu un portrait de moi, ils disent que je suis un ovni. Non, je ne suis pas un homme politique. Je ne suis dans aucun parti. Je suis un acteur engagé de la société civile, et les questions d'équité m'ont toujours interpellé et intéressé parce que je considère que c'est des questions essentielles nationales, qui demandent engagement de ma part. J'ai commencé à me mobiliser quand j'étais à la Datar dans les années 70, où j'ai largement contribué à un document sur les

migrants dans la politique dite des grands chantiers. A l'époque, bon, vous n'étiez peut-être pas encore nés, sûrement pas c'était des autoroutes, des centrales nucléaires... et tout ça a été construit très largement avec la main d'œuvre migrante. Et la question qu'on s'est tout de suite posée c'est de savoir si on avait à faire à une immigration de transit, qui rentrait chez elle, à une immigration purement transitoire ou définitive, c'est-à-dire si on avait à faire à des migrants et non pas des immigrés. La France a toujours eu cet espèce de rapport aux immigrés et aux migrants qui assez ambigu, c'est-à-dire qu'elle n'a jamais voulu voir qu'en fait ces immigrés c'étaient des migrants, donc c'était un peuple qui allait rester. Et singulièrement, lorsqu'il a été décidé de mettre en œuvre ce qu'on appelle le regroupement familial, c'est-à-dire que du moment qu'on a un ouvrier, depuis une certaine durée ici, qui présente un certain nombre de conditions, d'assimilation sociale, on autorise à faire venir sa famille. A partir du moment où il fonde une famille, il accède à la citoyenneté eh puis ses enfants sont des nationaux surtout. Donc ça là, ce phénomène, c'est un phénomène d'une cinquantaine d'années qui en train de prospérer en France. C'est la suite de la migration européenne espagnole, portugaise, italienne, puis bien sûr maghrébine, puis africaine, il y a eu asiatique eh puis maintenant, Asie Centrale, sur le continent indien. C'est un phénomène très profond lié à la mondialisation, à la circulation plus facile des hommes... et qu'on a un moyen de versement de notre peuplement. Ca c'est un sujet qui m'a toujours interpellé. Eh puis deuxièmement, en 81, il y a eu ces tentatives visant à comment dirai-je remettre en causes les caractéristiques des phénomènes migratoires qui est le fait que les enfants deviennent des nationaux. Qu'en France on puisse revenir à de pratiques d'avant guerre c'est-à-dire qu'on puisse remettre ne cause l'accès à la nationalité, ça m'a choqué. C'est la première fois où à titre personnel je me suis mobilisé. Eh puis après les problèmes à partir de 1980 sont devenus criants c'est-à-dire la 2 et 3^{ème} génération des enfants des immigrés a commencé à revendiquer sa place et il y a une demande d'égalité très forte et toujours pas satisfaite. Je pense que ça c'est une vraie question nationale, un vrai sujet qui détermine vraiment une grande partie de notre avenir et notre cohésion nationale. On n'en voit que le début aujourd'hui. Ça c'est un vrai sujet, eh puis également ce qui valait un engagement de ma part c'est le fait que la xénophobie est de triste mémoire dans ce pays, surtout au moment où l'antisémitisme c'est quelque chose qui n'est de plus possible pour des raisons légales et j'allais dire, morales, même si ça reste prégnant dans la société française. Aujourd'hui, l'antisémitisme et l'anti-islamisme, c'est quelque chose qu'on a troqué. L'antisémitisme n'est rien d'autre que l'anti-islamisme d'aujourd'hui. J'allais dire, commercialement, au sens politique du terme j'entends, être antisémite ce n'est pas vendable, mais anti-islam c'est consommable avec beaucoup d'appétit. Donc ça c'est ma lecture de l'évolution de la société française. Le français est très rétif à reconnaître sa diversité à reconnaître cette réalité qu'il a construite eh puis bon le regard que porte le français sur l'étranger, « l'allobroge », comme disent les hollandais ou les suédois c'est-à-dire le type qui n'est pas vraiment d'ici ou pas d'ici du tout, c'est un sentiment qui reste profond et très vivant en France. Et donc c'est un sujet qui m'intéresse beaucoup. En plus j'ai toujours considéré que les sujets n'étaient pas des sujets culturels, ou religieux, mais à des raisons d'existence sociales. Vous pouvez être poldevalak (?), belge, algérien ou autre, si on a les mêmes conditions sociales de citoyen, qu'on est un citoyen comme un autre, il n'y a pas de violence, pas d'affrontement. Vous avez une situation avec pas d'antagonisme social, il ne se passe rien. Il y avait moins d'antagonismes sociaux il y a un demi-siècle qu'il y en a aujourd'hui. Moi j'ai vécu dans un quartier populaire, et toutes les communautés étaient représentées, présentes, vivant en bonne harmonie ; il y avait des ouvriers de toutes origines. Aujourd'hui vous avez les très pauvres, les pauvres, et vous avez la classe moyenne : basse, et moyenne moyenne, pas haute mais moyenne moyenne, eh puis le reste du pays. Tout en bas tout en bas, c'est essentiellement des étrangers à 85%. Et ceux-là bousculent ceux du dessus. Vous avez voir, ça s'appelle la

mobilité sociale. La mobilité sociale est aujourd'hui freinée par des antagonismes ethno-culturels. Ca, c'est vraiment la réalité telle qu'elle est. Les problèmes sociaux, ils existent, ils sont réels, mais moi je crois que bon il y a des discriminations, c'est-à-dire qu'on est tous égaux mais on est tous différents ; Voilà. Voilà pour résumer la situation de la France. C'est écrit dans la constitution de la France, on est tous égaux. Après ça ne veut pas dire que c'est vrai ! C'est pas vrai, on n'est pas tous égaux, et surtout quand on est différents. Les discriminations ethno- raciales existent. Ce n'est pas parce qu'on a écrit qu'on était égaux quelque soit notre race, notre dignité, la couche sociale à laquelle on appartient, tout le monde est égal, ce n'est pas parce qu'on l'a écrit qu'il n'y a pas de racisme. Il y a du racisme, et racisme et discriminations ont des conséquences sociales très spécifiques. Il y en a quatre : la première c'est qu'on est relégués au plan territorial : c'est les ghettos. Tous les gens discriminés vivent au même endroit. Ils sont discriminés socialement et typiquement c'est les plus pauvres, les plus marginaux et donc les plus exclus.

On cumule les inégalités de toute sorte, il n'y a pas une seule inégalité. On est inégaux devant le logement, inégaux devant l'emploi, inégaux devant la formation et on les cumule ! Donc il y cumul des inégalités.

Il y a un très fort déterminisme social. C'est-à-dire que quand on est un enfant d'ouvrier noir, la probabilité de devenir un haut fonctionnaire, ex-enfant d'ouvrier noir elle est voisine en terme statistique, de zéro. Pour l'enfant d'un ouvrier noir analphabète, qui vit dans un ghetto, qui est éboueur ou autre, réussir dans la vie... ils sont en-dessous, au niveau chances, que l'employé blanc blanc, quoi ! C'est l'escalade du Servin, l'hiver, face nord et avec un bras cassé, vous qui êtes de la montagne. C'est une quasi impossibilité.

Eh puis la quatrième discrimination, c'est le fait qu'on n'existe pas. Il y a une crise de la représentation, c'est-à-dire que les champs de représentation sociale sont monocolor. Dans les médias, dans l'entreprise, dans la vie publique. C'est blanc, masculin, d'un certain page... et c'est ça c'est très enkysté. Et faire une politique de la diversité et d'équité, c'est ça ma ligner. Je pense qu'il faut faire de l'égalité. Non, pas parler d'égalité, car l'égalité ça c'est un doux rêve. L'équité, c'est une pratique qui conduit à aller au-delà du droit commun. C'est ça l'équité. Aristote quand il parle d'équité il dit « C'est faire plus pour rendre les gens égaux. » On fait de l'équité. Et il y a une règle qui dit qu'il faut avoir des mesures correctrices, pourquoi, parce qu'il n'y a rien de plus injuste que de traiter de façon égale des situations inégales, tout simplement. Dons il y a des injustices qui peuvent être justes, utiles, efficaces, parce qu'elles corrigent. Moi je suis contre l'égalité des chances, c'est-à-dire que je suis contre car c'est insuffisant. L'égalité des chances n'est qu'une obligation de moyens. Je suis pour l'action positive. Si vous voulez, l'action positive c'est une obligation de résultats. Voilà. Alors c'est un débat continuelsur ces deux pratiques. Et vous ne pouvez départager ces deux postures sur l'efficacité relative de l'une ou l'autre que si vous avez des indicateurs. Voilà, il faut que vous puissiez mesurer. Il faut que vous puissiez mesurer la situation, eh puis vos retards, par rapport aux autres pour comparer eh puis les avancées, comment vous avancez, comment vous progressez. Pour tout ça il faut pouvoir mesurer. Alors le mot « statistiques » est un mot fort. C'est le Monde qui a fait une Une sur le sujet. Vous le retrouverez aisément, il y a une Une qui dit « Yazid Sabeg relance les statistiques ethniques ». Alors je n'étais pas très content parce qu'il fallait le faire plus gentiment. Mais donc j'ai été assez déterminé à rendre possible, ce que j'ai obtenu, ce que j'ai fait, à rendre possible les statistiques, la saisie de mesures de la diversité. Donc en accord avec le président de la République, j'ai demandé au président de l'INED qui s'appelle Héran de me donner un petit peu son point de vue sur ce sujet avec une trentaine de personnes ils ont travaillé pour élaborer un document de fond, que vous avez vu je crois.

C.L. : C'est le rapport du COMEDD session 2010, c'est ça ?

Y.S. : Oui. Donc c'est un rapport qui est assez consensualiste, mais je retiens que tout est possible, tout est faisable, et tout doit être fait pour rendre de façon exhaustive les caractéristiques de la société française. Voilà. Donc qui donne des lois et moyens pour faire de la mesure de la diversité. Donc ils sont prudents ils prennent des gants, mais moi je pense qu'il faut appeler un chat un chat, il faut voir pointer, ponctuellement, quand c'est nécessaire, sur une base volontaire et confidentielle, tout simplement. J'ai demandé au Conseil d'état, au premier ministre membre du conseil d'état, la licéité de ces questionnaires, et le Conseil d'état a répondu que c'était licite. Il m'a fait une réponse qui a été obtenue en juin 2010. Donc aujourd'hui on peut tout à fait élaborer des statistiques ethniques.

C.L. : Parce qu'on n'en pas entendu parler...

Y.S. : Non parce qu'ils ne veulent pas, mais ça existe, il suffit que vous demandiez au conseil d'état ils peuvent vous communiquer l'arrêt.

C.L. : Justement, on n'avait pas réussi trouver la réponse du Premier Ministre.

Y.S. : Comment?

C.L. : Vous venez de nous dire qu'il vous avait répondu que c'était licite, mais, en fait, on n'avait pas réussi à trouver cette réponse, donc on ne savait pas si elle avait eu lieu ou pas. Vous dites que avez bien reçu cette réponse... [?] ...

Y.S. : Ah oui, oui, je l'ai reçue, l'arrêt est fini.

C.L. : Parce qu'on n'avait pas réussi à la trouver...

Y.S. : Donc il n'y a plus de polémique.

C.L. : D'accord.

Y.S. : On vous dit ce qu'on peut faire et comment. Vous pouvez faire ce que vous voulez, dès lors que vous prenez toutes les précautions. Elles sont dans l'arrêt. Puis l'arrêt il dit : « Oui, si vous prenez les précautions d'usage, c'est-à-dire le fait que vous ne forcez pas les gens à répondre à une question et qu'il le font volontairement, et puis que ce soit... que ce soit... anonyme dès la source, où est le problème ? ». Donc voilà, il n'y a plus de polémique. On (verbe) un peu d'ailleurs sur le sujet... J'ai vu Ferrand là, son truc là, 48 heures sur la diversité. « On se heurte à l'absence de statistiques ethniques ». C'est n'importe quoi, ça existe. Il n'a pas lu, il n'est pas informé, il n'est pas...

C.L. : Publiquement on n'a pas entendu parler du fait que cela ait été aP.P. : rouvé, justement.

Y.S. : Non, mais j'aurai l'occasion de le dire. J'aurai l'occasion de le dire bientôt. Je vais donner une interview dans pas longtemps sur ce sujet.

C.L. : D'accord ok parce que justement on n'était pas au courant. Et

Y.S. : Vous l'êtes maintenant.

C.L. : *Maintenant oui. (rires) Il n'y a pas de problème*

Y.S. : Vous vous adressez au conseil d'état, vous donnez l'arrêt.

C.L. : *Et donc dans les méthodes c'est sur auto-déclaration, c'est ça ?*

Y.S. : Auto-déclarative oui ! Prenez le rapport Héran, oui. Auto-déclarative et anonyme.

C.L. : *Parce que par exemple, quand on a interrogé les différents acteurs de la polémique au moment où il y en avait une...*

Y.S. : Qui donc ?

P.P. : *Moi j'ai vu Patrick Simon l'autre jour à l'INED.*

Y.S. : Ouais, qu'est-ce qu'il vous a dit ?

P.P. : *Euh à peu près pareil que vous, il m'a dit que la polémique à l'heure actuelle, c'est plus une question de limites, jusqu'où on peut aller mais qu'on fait des statistiques ethniques.*

Y.S. : Mais il n'y en a pas. Tant que vous préservez l'anonymat et le volontariat, je peux vous poser demain matin « Vos yeux sont bleus ? ». Je ne peux pas vous forcer à dire sur un panel « non mais yeux sont verts ». Et puis deuxièmement, vous avez le droit de me dire « je ne vous réponds pas ou alors je mets effectivement que mes yeux sont verts et non pas bleus, mais je vous interdis de le dire que je vous ai dit moi votre prénom et votre nom. De n'importe quoi, vous pouvez poser n'importe quelle question aux gens.

C.L. : *Ok, et il n'y a pas de réactions vis-à-vis de ça par exemple, je ne sais pas, on a interrogé justement Sabrina Goldman, qui est...*

Y.S. : Qui ça ?

C.L. : *Sabrina Goldman, c'est la secrétaire de la LICRA*

Y.S. : On s'en fiche, de toute façon c'est fait, c'est jugé. Tout ça est une ??? à malaria.

C.L. : *Par exemple eux ne savaient pas*

Y.S. : Ca n'est pas opératoire ??? Ils ne sont pas informés et c'est tout parce que Matignon n'a pas diffusé.

C.L. : *Donc vous dites que dans...*

Y.S. : Dans les faits, c'est fini. C'est ce que dit Simon. Vous faites ce que vous voulez. Moi je dis, il n'y a pas de limites. Il n'y a plus de limites légales.

C.L. : *Et donc vous avez modifiée la CNIL, enfin la loi sur les*

Y.S. : La CNIL la dedans elle n'a pas été interrogé, elle n'a rien à voir la CNIL

C.L. : Parce que c'était dans la Constitution, il y avait une interdiction de faire des statistiques ethniques.

Y.S. : fichées fichées fichées !

C.L. : Des fichiers ?

Y.S. : Des fichiers statistiques. Je vous ai bien dit anonyme. Vous avez bien compris hein ??? La CNIL n'est là que pour les fichiers, pour ce qui est nominatif. Pour ce qui n'est pas nominatif la CNIL n'a même pas à intervenir.

C.L. : Pour le moment on a le droit de faire n'importe quelle étude du moment que ça reste anonyme et qu'on supprime les...

Y.S. : Et puis surtout qu'on ????. Les gens ont le droit de ne pas répondre.

C.L. : D'accord, ok ! Avec ces statistiques là, vous avez des projets par exemple de mesures correctives à effectuer ?

Y.S. : Non maintenant c'est fait, typiquement mon travail c'est de contribuer à des statistiques publiques. Les gens qui ont besoin de ce type de mesures, ils utilisent. Moi je n'ai pas de projets, j'incite les entreprises à le faire.

C.L. : D'accord, il n'y a pas de politique plus.

Y.S. : Non, moi j'aimerais bien qu'il y en ait une. J'aimerais par exemple que les fichiers, les panels des questions soient normalisés. Il faut quand même que ce type de questions est une certaine valeur scientifique, méthodique, méthode scientifique. Je ne vais pas dire au gens : « Ecoutez, vous ressemblez à un zoulou ou à un moldovalaque ». Il faut des choses cohérentes et sans tabous. Aux Etats-Unis ils vous disent est-ce que vous être Afro-Américain. C'est clair, all Black, c'est ça qu'ils disent, noir ou afro-américain. Est-ce que vous vous mettez dans la catégorie asiatique. Est-ce que vous êtes un métis asiatique, est-ce que vous êtes un métis afro-américain.

P.P. : Mais il y avait une question sur l'enquête Trajectoires et Origines.

Y.S. : Non non, Trajectoires et Origines c'était sur le lieu de naissance des parents.

P.P. : Parce que M. Simon m'a dit qu'il avait fait une question qui était « quelle votre couleur de peau ? » et ça a été retiré après justement parce qu'on avait jugé ça

Y.S. : Non non non, ils ont tout arrêté. Ils ont refusé qu'on demande au gens quelle était l'origine de leurs parents.

C.L. : Donc maintenant c'est possible ?

Y.S. : Bien sûr, ils l'ont faite cette étude. Plus précisément c'est intéressant pour une deuxième génération. Pour une génération c'est inopérant. Moi mes enfants, si on leur demande d'où

sont leurs parents, à moins de faire des étrangers héréditaires, ils vont dire mes parents sont français. Et si ils utilisent leur prénom catholique et le nom de leur mère, leur mère est franco-danoise, donc elle s'appelle Larsen, Karim il s'appelle Axel, Axel Larsen, bon bah vous ne pouvez pas savoir d'où il vient.

P.P. : Ma mère l'avait justement croisée, parce que ma mère est danoise aussi.

Y.S. : Ah oui ?

P.P. : Elle l'avait croisé parfois à la Maison du Danemark et elles avaient parlé justement.

Y.S. : Vous parlez danois ?

P.P. : Oui. Je lui avais parlé d'ailleurs une fois en danois parce qu'elle nous avait accompagnés à une sortie scolaire.

Y.S. : Ah ouais ! Donc c'est...

C.L. : D'accord et...

Y.S. : Donc je pense et c'est pas opérationnel. C'est intéressant, c'est Héran qui a lancé cette étude. Je m'en souviens, moi je l'avais soutenu bien sûr pour qu'on puisse répondre, mais je pense pas que c'est ce qui a lieu de statistiques. Ils veulent que dans le recensement on pose la question sur l'origine des parents, pays d'origine des parents. Moi je ne pense pas que ça soit très utile sauf à connaître les trajectoires sociales.

C.L. : Je voulais vous demander aussi par exemple par rapport à actuellement, les seules mesures qu'on avait c'était par exemple la charte et le label de la diversité. Alors est-ce que le Commissariat à la diversité à une influence sur ces mesures là ou ?

Y.S. : Ah bah pour moi si vous voulez la charte c'est une proclamation de principe, c'est moi qui l'ai rédigée. J'ai rédigé la charte de la diversité en 2004-2005. Quand au ???, sur le principe, elle peut ne pas les respecter. Le label il faut qu'elle respecte des processus. Et moi j'y suis partisan, les entreprises en élaborant le label est un instrument statistique. Statistique, instrument de mesure. Il faut que ce soit prévu par le bilan social.

C.L. : Donc là ça rentrerait dans le cadre de ces labels là.

Y.S. : Bien sûr ! Il faut donner ces moyens aux entreprises d'évaluer l'efficacité de leur politique de diversité.

C.L. : Et donc par rapport au fait qu'il y a la campagne présidentielle qui va arriver dans peu de temps, donc est-ce que vous savez si au programme des différents partis il y a des mesures en rapport avec la diversité ?

Y.S. : Dans celui du président de la république il y aura ! Nicolas Sarkozy dira à un moment ou à un autre je pense, qu'il n'a rien regretté de ce qu'il a engagé, c'est le seul à avoir fait des choses. La gauche ne traite pas de cette question. J'ai simplement lu ce qu'a fait Esprit, un magazine avec Terranova. Mais bon c'est pas travailler sur le sujet.

C.L. : Et donc dans le programme, il devrait l'annoncer dans les semaines qui viennent...

Y.S. : Vous m'entendez !

C.L. : Ok ! D'accord le cas est clos puisque vous avez dit que vous avez eu...

Y.S. : Ba pour moi le débat est Clos, vous pouvez le dire à l'extérieur.

C.L. : Et donc actuellement au Commissariat, vous avez d'autres projets qui sont (???) ?

Y.S. : Ecoutez, oui moi j'ai engagé des programmes d'ouverture sociale dans les écoles. Je suis d'ailleurs très critique envers l'Ecole des Mines de Paris qui ne fait rien dans ce domaine.

C.L. : Et quand vous dites dans les écoles, c'est de la maternelle jusqu'au Grandes Ecoles ou...

Y.S. : L'ouverture sociale pour moi c'est l'enseignement supérieur

C.L. : Ah d'accord, pardon.

P.P. : D'accord

Y.S. : Dans l'école primaire il faut faire de la politique éducative, c'est-à-dire qu'il faut pratiquer des programmes qui soient collés sur les besoins d'une cohorte donnée, et l'accompagner, par étape ; veiller à ce que ces problèmes autres que scolaire ou pédagogiques soient traités, voilà l'idée de la politique éducative. Ca commence à se faire chez nous, mais ça ne vous a pas échappé qu'il y a beaucoup d'élèves qui sortaient pratiquement analphabètes. Moi j'ai vu sur un échantillon d'à peu près 10000 personnes qui avaient été à l'école de la deuxième chance ; j'ai été frappé par le fait que l'école de la deuxième chance, s'adresse au jeune pratiquement de 16 jusqu'à 30-32 ans. Et bah euh, une phrase du type « le cheval broute la pelouse ». Un, beaucoup de gens ne savent pas ce que ça veut dire, s'imaginent pas ce que ça veut dire. Beaucoup de gens ne savent pas l'écrire. Donc ils ne savent pas ce que ça veut dire mais ils ne savent pas l'écrire. Ils ne savent pas l'écrire donc ils ne savent pas ce que ça veut dire. Donc vous êtes avec des élèves analphabètes complets. On me dit que pratiquement une personne sur 5 était dans ce cas au début. Ca veut dire que les acquis ne sont pas des acquis fondamentaux ??? service éducatif. Ensuite moi je suis pour mettre l'accent, que la réussite éducative soit étendue au collège. Le collège n'est qu'un prolongement de l'école primaire, ne doit être qu'un prolongement de l'école primaire à mon avis. Et puis mettre le paquet sur le secondaire, notamment en faisant des filières très spécialisées, très spécialisées notamment pour qu'il y ait des filières scientifiques, des filières pratiques où ils s'orientent assez tôt. Mais de bon niveau ! Et moi je ne vois pas pourquoi on ne pourrait devenir ingénieur que par académisme, comme vous l'avez fait. Je pense qu'on ne peut pas avoir un système aussi uniforme. On est mono-sélectif : il y a un programme de mathématique au concours des écoles qui est déterminé par l'école polytechnique d'ailleurs. Quand je vous dis qu'elles sont omniprésentes dans le système, je parle des écoles scientifiques, les écoles de commerce, elles évoluent dans le bon sens, mais je trouve qu'on pourrait tout à fait imaginer qu'on fasse, qu'on pondère de la même manière les talents de créativité, de savoir-faire d'un certain nombre d'élèves qui sont aussi élevés que leur capacité à maîtriser l'académisme. Je trouve que vos programmes de mathématiques ne sont pas utiles au métier de l'ingénieur. Faire des maths, ça sert à rien. Aujourd'hui, ça ne sert plus à rien, ça sert à

sélectionner les élèves, ça ne les prépare pas au métier de l'ingénieur. Le métier de l'ingénieur il faut le faire comme le font les américains : il faut commencer très très tôt. Je pense que dès la seconde il faut faire de la physique aux élèves, de l'analyse des systèmes complexes, de l'informatique, du travail collaboratif, de la technologie, des sciences de ... de la vraie techno enseignée par des gens du monde de l'industrie ou par des chercheurs. Très tôt suscité l'intérêt et captiver les jeunes pour qu'ils soient créatifs. Et puis les habiter, les mettre en situation. Leur faire travailler sur un projet ensemble. J'ai vu des expériences très intéressantes hein à l'étranger, en France, qui marchent très bien. Et la faire essayer à d'autres élèves dès la seconde. Et puis bon réserver les mathématiques uniquement pour apprendre, pour utiliser les maths de bases, pour faire du formulisme en physique. Avec ça vous faites de très bon ingénieur ! Les ??? et autres mathématiciens, vous leur donnez une trajectoire autre, c'est pas... Aujourd'hui, il faut faire de l'analyse, de la topologie, il faut faire des mathématiques, des spécialités. Franchement, tout ça est inutile. Je pense qu'il faut s'adapter avec son temps. Les ingénieurs font de très bons ingénieurs, ils en font plus que nous, et ils sont très bien formés ; ils forment des ingénieurs en 5 ans voire 6 ans mais ils sont aussi doués que les nôtres mais ils ne les assomment pas quoi. Voilà ! Sinon je m'occupe du logement aussi, la rénovation urbaine, dans le domaine de l'habitat. Tous les travaux que je conduis, vous les avez sur le site de l'enrue. Je suis président du comité de réseau et de suivi de la rénovation urbaine...

C.L. : Et... je suppose que vous avez dû en parler autour de vous - je reviens un peu sur les statistiques ethniques car je n'avais pas pensé à ça - je suppose que vous avez dû en parler autour de vous, voir la réaction des différentes personnes, par exemple je ne sais pas, dans les milieux politiques, dans les associations, dans les personnes issues de la diversité que ces mesures concerneraient, vous avez eu quelles réactions ?

Y.S. : Euh dans toutes ces associations issues de la diversité, plutôt bonnes, pas hostiles. Les arguments franchement ils sont éculés. La République ne fait pas de différences... Non elle fait le tri mais elle ne fait pas de différences !

C.L. : Et donc dans les parties politiques vous n'avez pas eu d'échos spécialement ?

Y.S. : Socialistes ça a été amorphe. La droite, les conservateurs ont été contre ! Mais la droite avait voté un texte en 2008 où elle se disait favorable aux statistiques.

C.L. : Après le discours de Sarkozy ?

Y.S. : En 2008, sur la loi de l'immigration autorisant les statistiques. Ca avait été rejeté par le Conseil Constitutionnel.

C.L. : Ok ! Bah je pense qu'on a fait le tour. Je m'attendais pas à cette sortie là puisque comme je vous l'avez dit, on n'est pas au courant. Donc on va voir dans les semaines qui viennent. Et vous pensez l'annoncer dans le mois qui vient ?

Y.S. : Vous pouvez parler de tout ça, oui bien sûr. C'est bon ?

P.P. : oui.

C.L. : oui c'est bon.

Y.S. : ça va prendre quelle forme ? Vous allez faire un papier ?

P.P. : *Alors c'est un site internet.*

C.L. : *ça sera un rendu sur un site internet.*

P.P. : *enfin ce n'est pas tout de suite, c'est en avril ?*

C.L. : *Oui quelque chose comme ça... Pour le moment on va interroger les différents acteurs et voilà.*

Le bilan de la controverse est fait sous forme d'un site internet.

P.P. : *En fait, on présente les différents acteurs et les différents arguments. On vous enverra le site internet quand il sera fait.*

Y.S. : Alors j'ai écrit un article dans Vue d'Esprit sur le sujet. C'est lui qui avait mis le feu aux poudres.

C.L. : *Donc ça c'était cette année ou bien ?*

Y.S. : 2009 ou 2010 ? 2009.

C.L. : *Vous dites vue d'esprit ?*

Y.S. : Vue d'esprit, été 2009 je crois. Printemps 2009 : mai, juin ?

P.P. : *ça s'était juste avant que vous deviez remettre le rapport ?*

Y.S. : Oui c'était, enfin moi je ne suis pas allé devant la Commission, j'ai envoyé mon article.

P.P. : *Parce que je me rappelle avoir vu plein d'articles à ce moment-là !*

C.L. : *C'était un peu le moment où ça a redémarré, parce que d'abord en 97-98 il y avait eu les premiers avec justement Michèle Tribalat et Hervé le Bras, qui sont des sociologues qui s'occupaient des modalités de mise en place puis après on avait retrouvé les principales...*

Y.S. : Mais ceux qui s'expriment sur ce sujet, c'est des gens un peu bizarres. Ils ont un peu des arguments qui sont subjectifs, et puis surtout, ils n'ont jamais connu les discriminations. Ils ne sont pas fatalement très bien placés pour parler de cette question. Tribalat, c'est une horreur, c'est une horreur parce qu'elle feint de ne pas voir. Et puis elle exprime un racisme qui est ??? C'est que rien ne bouge.

C.L. : *Bon bah merci beaucoup.*